

Plumard de Dangeul (Louis-Joseph) 1722-1777

Associé étranger (1757-1777)

Louis-Joseph Plumard est né au Mans le 15 avril 1722, fils de Louis Plumard et de Marguerite-Louise du Tertre. Il appartient à une famille originaire de la Ferté-Bernard exerçant le commerce à Tuffé. Son père, Louis Plumard, échevin du Mans, maître d'hôtel du Roi puis maître des Comptes à Paris, a acquis la charge anoblissante de conseiller-secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France et de ses Finances (1733) et acheté en 1739 la terre et châtellenie de Dangeul au Marquis de Vassé. Louis-Joseph, titré chevalier, est seigneur de Dangeul, La Houssaye, Martes, Courtenay, Droué, La Fontenelle et autres lieux en la province du Maine.

Auditeur puis maître de la Chambre des comptes de Paris (1730-1764), Louis-Joseph-Plumard est en même temps secrétaire des commandements et du cabinet de S. A. R. le comte de Provence, maître d'hôtel de la Reine et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Intéressé par l'économie, il rallie le cercle de Vincent de Gournay, l'intendant du commerce. En 1740, est paru en Espagne un ouvrage de don Bernardo de Ulloa intitulé *Restablecimiento de las fábricas y comercio español* [Rétablissement des manufactures et du commerce d'Espagne]. Jugeant que la France pouvait profiter des sages conseils donnés à l'Espagne par le gentilhomme de Séville, Plumard en fait une traduction dont le manuscrit est présenté au Roi le 27 mars 1752 puis publié sous le titre *Rétablissement des Manufactures et du Commerce d'Espagne, traduit de l'espagnol de don Bernardo de Ulloa* (Amsterdam, 1753). L'ouvrage est divisé en deux parties : la première considère principalement les manufactures d'Espagne et la seconde traite de son commerce maritime.

L'année suivante, se présentant comme le traducteur du chevalier John Nickolls, auteur anglais imaginaire, il publie *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce et aux autres sources de la puissance des États* (Leyde, 1754). Toutes ses remarques sur le gouvernement de la France se résument ainsi : « En France, l'état religieux, la constitution militaire, les préjugés de la nation sur la noblesse, l'excessive inégalité de la distribution des richesses, le luxe, la pauvreté, se réunissent pour arrêter la propagation de l'espèce des hommes ». L'état religieux, parce qu'il condamne au célibat cinq cent mille individus des deux sexes ; l'état militaire, parce qu'il réduit temporairement cent cinquante mille hommes à la même condition ; la noblesse, qui appauvrit l'État de deux manières, en vivant à sa charge et en ne travaillant pas, parce qu'elle ne produit que des citoyens oisifs, c'est-à-dire inutiles ; le luxe, parce qu'en créant la gêne au sein de l'abondance il diminue le nombre des mariages ou les condamne à la stérilité ; la pauvreté, parce qu'une famille nombreuse ne peut habiter l'étroite demeure du malheureux artisan. Ce livre rencontre un grand succès – d'Argenson le trouve « bien au-dessus de *L'Esprit des lois* – et, bientôt, son auteur est reconnu. L'ouvrage, traduit en suédois, est imprimé à Stockholm en 1754 (*Öfversättning af Angelfska Riddaren John Nickolls tankar om stora Britaniens fördelar öfver Frankriket i Anseende til Bägge desse Rikens Regerings-Satt*) et vaut à son auteur d'être reçu membre de l'Académie des Sciences de Stockholm. Dans son discours de réception, le 16 novembre 1754, il fait l'éloge de la nation suédoise. Plumard publie encore *Examen de la conduite de la Grande-Bretagne à l'égard de la Hollande, depuis la naissance de la République jusqu'à présent, écrit en forme de lettres, et adressé à un seigneur de la Régence par un Hollandois bien intentionné* (Paris, 1756).

La Société royale de Nancy le reçoit en qualité d'associé étranger le 8 mai 1757. Son éloge, fait par Pierre-André O'Heguerty, présente le ci-devant maître d'hôtel chez le Roi, maître des comptes à Paris qui « jouit d'une fortune considérable, ne s'occupe que de l'intérêt public et des moyens de contribuer à l'accroissement du commerce ».

Louis-Joseph Plumard de Dangeul est mort et est inhumé le 3 novembre 1777 à Dangeul (Paroisse Saint-Martin). Resté sans alliance, son héritière est sa sœur, Marie-Françoise, épouse d'Antoine-Louis Bellanger, conseiller d'État et conseiller d'honneur de la Cour des aides de Paris. [Alain Petiot. Avril 2026]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. II, f° 552-553 ; François-Xavier DE FELLER, *Dictionnaire historique ou biographie universelle*, Paris, 1833, t. VI, p. 394 ; B. HAURÉAU, *Histoire littéraire du Maine*, nouvelle édition, t. 9^e, Paris, 1876, p. 130-134 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, f° 35.